



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

Le directeur académique

Nanterre, le 1^{er} juillet 2025

Bureau 17-06

Affaire suivie par :
Sylvia BLANCHE-BARBAT
Directrice de cabinet
Tél : 01 71 14 27 65
Courriel : ce.ia92.cabinet@ac-versailles.fr

167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex

Objet : Affectation des élèves à l'issue du premier tour de la procédure AFFELNET 2025

Mesdames, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel en date du 30 juin, par lequel vous relayer, en qualité de co-secrétaires départementaux, la vive inquiétude des élèves, parents, enseignants quant à la situation d'affectation des élèves de 3^{ème} dans les lycées de secteur à l'issue du premier tour de la procédure AFFELNET.

Je tiens à vous assurer que je partage pleinement la préoccupation des familles, et que l'objectif premier de mes services reste d'apporter, dans les délais les plus courts, une solution d'affectation à chaque élève, dans le respect du cadre réglementaire, de l'équité de traitement entre candidats, et des capacités réelles d'accueil des établissements.

Comme vous le soulignez, le nombre d'élève actuellement sans affectation en seconde générale au terme du premier tour est significatif. Ce constat a été immédiatement pris en compte par mes services, qui ont engagé un travail approfondi de vérification, d'ajustement et de dialogue avec les établissements concernés.

Je peux vous assurer que :

- dès la clôture des opérations d'inscription du premier tour, les familles dont les enfants restent en attente d'affectation sont contactées individuellement par les services de la DSDEN, afin de leur proposer une affectation au plus près de leurs vœux ;
- des ajustements de capacités d'accueil dans d'autres lycées du secteur sont à l'étude, dans la mesure des possibilités matérielles, pour anticiper le second tour et garantir une affectation à tous les élèves concernés ;
- une veille quotidienne est opérée pour suivre les inscriptions réelles et repérer les places libérées par des départs ou désistements.

Je souhaite également rappeler que les écarts constatés chaque année entre les affectations et les inscriptions réelles s'expliquent en partie par des mobilités non anticipées des familles, ou des choix d'établissements privés ou hors académie intervenus après la procédure AFFELNET. Ces éléments sont bien intégrés dans notre analyse prospective, elles vont permettre de trouver rapidement des solutions.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

S'agissant des cinq élèves du collège du Haut-Mesnil de Montrouge ayant reçu une affectation en voie professionnelle alors qu'une orientation en seconde générale et technologique avait été prononcée, mes services vont immédiatement se rapprocher des chefs d'établissement, afin que ces situations particulières soient examinées individuellement et traitées dans les meilleurs délais.

Dans ce type de situation, il est essentiel que les familles ne restent pas isolées. J'invite les équipes éducatives, en particulier les chefs d'établissement, à signaler sans délai ces cas à mon cabinet, afin qu'un traitement individualisé puisse être engagé. Ces remontées sont indispensables pour permettre un suivi réactif et adapté, en lien étroit avec le service en charge des affectations.

Pour conclure, je tiens à souligner que la question de l'orientation en voie professionnelle fait également l'objet d'une vigilance particulière. Des capacités supplémentaires ont été ouvertes pour répondre aux besoins exprimés.

Je veux vous assurer que la mobilisation de mes services est entière pour permettre à chaque élève de trouver sa place dans le parcours qu'il a choisi. Je reste naturellement à votre écoute, et vous remercie pour l'attention constante que vous portez à l'intérêt des élèves et à la qualité du dialogue avec l'institution scolaire.

Je vous prie d'agréer, mesdames, monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

Frédéric FULGENCE

Audrey Deguettes
Marian Petitfils
Laurène Thibault
Co-secrétaires départementaux-les du SNES-FSU 92